

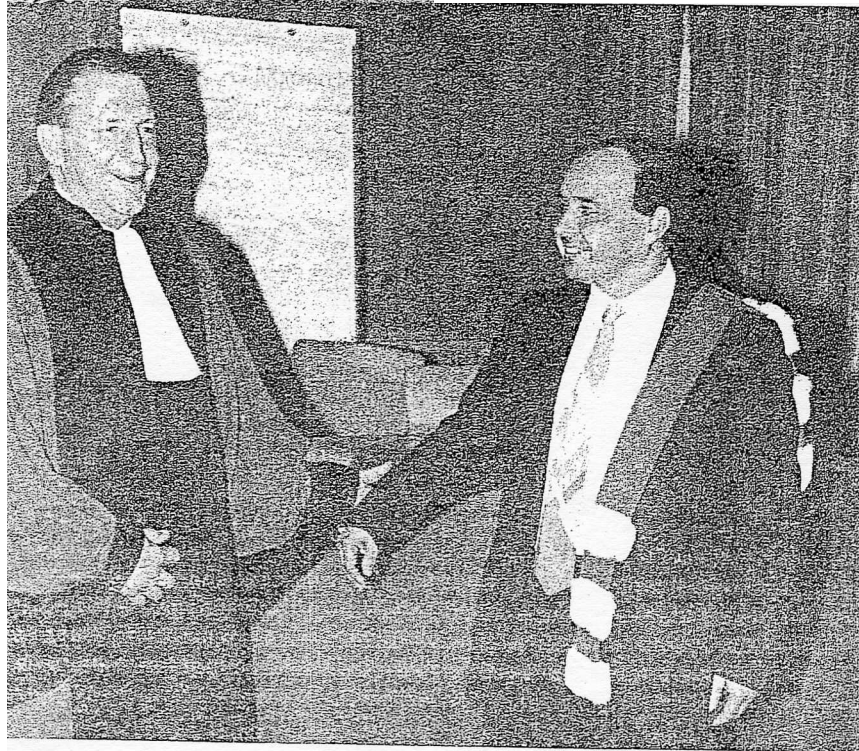
Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs

Trajectoires sociales
et itinéraires migratoires



Sous la direction de
Vincent GEISSER

 CNRS EDITIONS



Le meeting des étudiants de...

ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS MAGHRÉBINS DES FACULTÉS SCIENTIFIQUES DE TOULOUSE

Abdallah GABSI*

«Un enseignement harmonieux doit pouvoir concilier l'universalisme inhérent à la pensée scientifique et le relativisme qu'enseignent les sciences humaines, attentives à la pluralité des modes de vie, des sagesses et des sensibilités culturelles».

Les Professeurs de Collège de France, *Propositions pour l'enseignement de l'avenir au Président de la République*, Paris, 1985.

L'immigration étudiante arabe en général et maghrébine en particulier est un phénomène ancien. Cependant, elle apparaît comme étant marginale par rapport à l'immigration des travailleurs manuels à la recherche d'emplois relativement bien rémunérés. Parmi les pays qui ont reçu des étudiants maghrébins et machrékins, il y a notamment la France avec ses différents centres universitaires, dont ceux de Toulouse, jouissant d'une bonne réputation sur le plan européen et international.

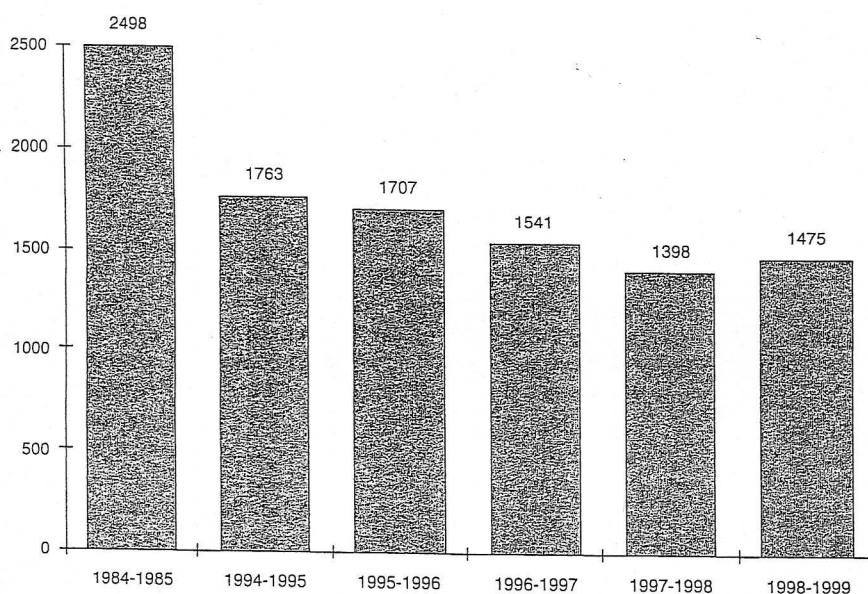
Le prestige culturel et scientifique d'un pays ou d'une région peut être en partie jugé au nombre des jeunes étrangers qui viennent y faire leurs études. Depuis les années soixante-dix, la population étrangère dans les universités métropolitaines oscille entre 12 % et 14 % de l'ensemble des inscrits. Les propositions des Professeurs du Collège de France au Président de la République, citées en exergue, datent précisément de 1985. C'est l'année même où l'on assiste à un brusque ralentissement du flux des étudiants africains, provoquant une stabilisation, suivie d'une baisse de la population des étudiants étrangers dans l'Hexagone. Entre 1989 et 1991, on relève une augmentation des inscriptions des étrangers dans l'enseignement supérieur français mais elle ne concerne que les étudiants européens. Après une stabilisation durant la période 1991-1993 (seulement une croissance de 0,8 % en moyenne par an), on assiste de nouveau à une baisse moyenne annuelle de 3,4 % entre 1994 et 1997. Ce phénomène s'explique surtout par une chute du nombre des étudiants d'origine africaine (moins de 4,9 % en 1997), alors que le nombre des étudiants européens enregistre, après une phase de stabilisation, un accroissement de plus de 2,2 % en 1997-1998. Pour toute la France, la part des étudiants étrangers dans la population universitaire n'a cessé de baisser, passant de 13,6 % en 1985 à 8,5 % en 1997. Pour l'ensemble des universités toulousaines, ce taux est tombé à 7 %.

* Président de l'unité de recherche sur le bassin méditerranéen de Toulouse.

Ainsi, en 1997-1998, on recensait 121 624 étudiants étrangers inscrits dans les établissements supérieurs français contre 128 350 en 1983 (Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Évaluation et de la Prospective, 1998).

L'évolution à l'échelon national s'observe également à Toulouse, dans la mesure où les universités de l'académie appliquent rigoureusement les nouvelles directives relatives à l'inscription des étudiants étrangers. Ces derniers proviennent essentiellement des pays africains qui rassemblent près de la moitié de l'effectif global des étrangers inscrits à Toulouse, dont les Maghrébins continuent à occuper une place de choix, même s'ils connaissent aujourd'hui une hémorragie de leurs effectifs : ils étaient seulement 1 475 inscrits en 1997-1998 contre 2 498 en 1984-1985 (Mission Stat' Études, 1999). Arrivent ensuite les étudiants des pays d'Asie (13 %) et ceux du continent américain (7 %).

GRAPHIQUE 1
*Évolution de l'effectif des étudiants maghrébins inscrits
dans l'Académie de Toulouse*



Source : Stat' Études, Rectorat de l'Académie de Toulouse, 1999.

Entre autres, les raisons à l'origine de cette baisse rapide des effectifs, ressortissent aux mesures restrictives prises ces dernières années par les gouvernements français qui n'ont pas épargné l'immigration dite « intellectuelle » (Valérie Simon, 1998 et Victor Borgogno, Jocelyne Streiff-Fénart, 1997). Ces mesures découragent de plus en plus les étudiants du tiers-monde à venir acquérir leur savoir et leur formation dans les établissements d'en-

seignement supérieur français. Par voie de conséquence, les pays africains, en dépit de leur attachement historique et traditionnel à la France, ont commencé à développer une coopération universitaire avec les États-Unis, le Canada et l'Allemagne (S. Ben Sedrine, V. Geisser, 1999). Il est à noter qu'actuellement les USA accueillent déjà cinq fois plus d'étudiants étrangers que la France (Thierry Desjardins, 1999).

TABLEAU 1
*Proportion des Maghrébins parmi les étudiants africains
inscrits dans les universités toulousaines*

Année universitaire	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
% d'étudiants maghrébins	58,5	58	56	56	55
% d'étudiants d'autres pays africains	41,5	42	44	44	45
Total étudiants africains	100	100	100	100	100

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, 1987 à 1999.

Le développement de tout pays trouve ses fondements dans l'acquisition du savoir, de sa maîtrise et son exploitation, notamment par la recherche, au profit de la dynamisation de l'appareil productif et de la promotion sociale. Face à une démographie galopante, caractéristique des pays en développement, l'infrastructure universitaire, malgré tous les efforts déployés par les États, apparaît encore insuffisante, d'où le recours aux universités étrangères pour la formation des cadres nationaux (Saïd Ben Sedrine, Vincent Geisser, 1999).

Dans l'optique des régimes maghrébins nouvellement indépendants, les diplômés boursiers ou non, se devaient de rentrer définitivement au pays pour participer à son développement à l'issue de leur formation supérieure (M. Ghomari, 1993). Mais ce fut loin d'être le cas. Même s'il est difficile aujourd'hui, voire même impossible, de fournir des chiffres précis sur la fuite des cerveaux maghrébins (*brain-drain*), on peut estimer à plusieurs milliers le nombre de diplômés qui se sont installés de ce côté-ci de la Méditerranée (principalement en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne), ne revenant dans les pays d'origine que pour de brefs séjours (vacances estivales et événements familiaux).

À travers une étude monographique sur l'Université Paul Sabatier (Toulouse III), l'on peut proposer une analyse de la situation des diplômés maghrébins dans l'Hexagone : la vie universitaire, l'orientation en termes de spécialités, les professions occupées à l'issue des études supérieures, le lieu d'installation, etc.

Certains décident de revenir au pays d'origine dès l'obtention du diplôme ; d'autres, au contraire, choisissent de construire une vie professionnelle « ailleurs ». Les raisons invoquées diffèrent selon les individus. En effet, plusieurs facteurs déterminent leur choix. Certains sont d'ordre professionnel et d'autres sont tout à fait personnels (mariage, qualité de vie, positions

idéologiques et politiques...). Quelques diplômés maghrébins, malgré l'attachement à leur pays d'origine, se trouvent, par la force des choses, contraints de vivre et de travailler à l'étranger. Toutefois, leur choix qui n'est souvent ni simple, ni définitif, est évidemment évolutif. Aussi, mérite-t-il d'être éclairé, surtout en cette période où le processus de la mondialisation poursuit son chemin.

Une histoire universitaire :

Toulouse, ville d'accueil des étudiants du tiers-monde

Toulouse fait partie avec Paris, Lille, Versailles, Lyon et Aix-Marseille des principaux pôles d'enseignement supérieur français. Elle accueille dans ses universités plus de 5,2% des 1 400 000 étudiants inscrits en France métropolitaine (Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Évaluation et de la Prospective, 1998). La ville a su garder cette place en développant les potentialités de ses facultés, de ses instituts et de ses écoles supérieures. Certains de ses lycées prestigieux, tels que Pierre Fermat, Ozenne ou Saint-Sernin, préparent directement au concours des Grandes Écoles (Polytechnique, Centrale, Ponts-et-chaussées, etc.) et d'autres à des BTS spécialisés (ex. PME-PMI - Comptabilité - Gestion - Transports).

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS) met à la disposition des étudiants de toutes nationalités des logements (cités universitaires pour les célibataires et des résidences pour les étudiants mariés), ainsi que des services de restauration et des complexes sportifs. Cet ensemble d'infrastructures universitaires a contribué à attirer les étudiants étrangers dans les établissements toulousains d'enseignement supérieur qui ont évolué au fil des années.

Jusqu'à la fin des années soixante, les facultés des lettres et des sciences humaines et la faculté de droit et des sciences économiques partageaient les mêmes locaux. Les années soixante-dix marquent la séparation des deux universités. Celle des lettres et sciences humaines s'est installée dans le secteur périphérique du Mirail, tandis que l'Université des sciences sociales est restée sur place (Arsenal-centre ville). Quant à la faculté des sciences, elle a été transférée des Allées Jules Guesdes (centre) à Rangueil. En outre, Toulouse dispose de deux facultés de médecine de renommée internationale : l'une à Purpan et l'autre à Rangueil. Depuis, toutes ces universités, ainsi que les écoles et les instituts supérieurs, de par les progrès assurés à tous les niveaux, ont contribué à faire de la « ville rose » un pôle universitaire de réputation européenne, voire internationale. De ce fait, elle a accueilli de nombreux étudiants étrangers provenant de tous les continents : Afrique, Europe, Amérique du Nord et Amérique latine... C'est une cité qui, dès le départ, s'est voulue ouverte sur le reste du monde et notamment sur les pays en voie de développement. Pour preuve, l'Université des sciences sociales a mis en place un Institut des pays en développement (A. Gabsi, 1986).

Les étudiants de ces nouveaux États choisissent généralement Toulouse pour acquérir leur formation dans différents domaines, dont ceux relevant de l'Université scientifique qui reçoit la grande majorité des étudiants étran-

gers. C'est justement à celle-ci que nous consacrons cette étude qui constitue le prolongement d'une précédente enquête réalisée en 1993 (Abdallah Gabsi, 1993). Le fichier examiné comporte 12 869 diplômés de Toulouse III (toutes nationalités confondues) contre 4 629 pour notre première étude. La proportion des Maghrébins est très importante; elle dépasse les 10 %. Cette université a toujours été celle qui accueille le plus d'étudiants du Maghreb, suivie par Toulouse II et Toulouse I (Stat' Études, 1999).

TABLEAU 2

Proportion des Africains (Maghreb et Afrique Noire) parmi les étudiants étrangers inscrits dans les universités toulousaines

Années universitaires	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
% d'étudiants africains	55	53	44	49	49
% d'étudiants étrangers d'autres nationalités	45	47	56	51	51
Total	100	100	100	100	100

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, 1987 à 1999.

TABLEAU 3

Répartition des étudiants maghrébins entre les différentes universités toulousaines (I, II, III et INP)

Établissements	1984-1985	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Toulouse I	483	342	375	367	394	432
Toulouse II	690	496	477	443	401	431
Toulouse III	1325	787	678	587	492	474
INP	0	138	177	144	131	138
Total	2498	1663	1707	1541	1418	1475

Source : Stat' Études, Rectorat de l'Académie de Toulouse, 1999.

En ce qui concerne la population étudiante de nationalité française, on observe actuellement un déclin des effectifs lié à des considérations démographiques : 2 900 étudiants en moins depuis 1995. Le rythme de baisse, qui ne concerne que les universités *stricto sensu*, est plus fort que la moyenne nationale. En revanche, l'effectif des classes préparatoires et des sections de techniciens supérieurs a augmenté de près de 1 000 étudiants (INSEE, Tableau économique de Midi-Pyrénées, 1998). L'équilibre entre chacune des disciplines enseignées dans les universités a pu être maintenu en cette période de baisse des effectifs : la faculté des lettres et des sciences humaines continue à attirer plus d'un étudiant sur trois, malgré une baisse de 4,5 % des inscriptions entre 1995 et 1997. Mais, c'est l'université scientifique qui se place en première position pour les étudiants du Maghreb (Stat' Études,

1999). Les réseaux familiaux, régionaux et personnels (relation avec un enseignant français connu dans le pays d'origine) jouent ici, comme ailleurs, un rôle fondamental dans l'élaboration des stratégies des étudiants maghrébins, en particulier pour le choix de l'établissement et de la ville universitaires⁽¹⁾.

L'enquête

Les supports d'informations de l'Université ont évolué. Pour la première étude réalisée en 1993 et parue dans la revue *Horizons Maghrébins*, nous avons utilisé l'*Annuaire des diplômés* publié par l'Université Paul Sabatier (Toulouse III) entre 1985 et 1991, soit sur une période de sept ans. Il s'agissait d'un ouvrage édité par les services administratifs de l'institution. Cette publication officielle a été aujourd'hui abandonnée. En 1996, l'Association des Anciens Diplômés de l'UPS (*Audace*) l'a remplacé par un *CD-ROM* qui met à jour l'ensemble des informations de la période 1985-1991.

Celui-ci comporte des renseignements consultables uniquement sur écran, étant donné l'interdiction d'impression. Le décompte a donc dû être fait manuellement pour la totalité de l'effectif des 12 869 diplômés. Outre les fiches des diplômés classées par ordre alphabétique précisant leur lieu de résidence, l'*Annuaire* présente un index pour les entreprises à l'étranger et un autre pour les entreprises en France.

L'Observatoire de l'Emploi de l'UPS, au moyen de sa base de données, nous a fourni une liste des diplômés maghrébins ayant répondu à son questionnaire et indiquant leur profession et leur lieu d'installation.

Par ailleurs, nous avons consulté deux autres annuaires : le premier est un document écrit et le second un *CD-ROM* qui appartiennent au pôle universitaire européen de Toulouse. Ce dernier comporte quatre fichiers : liste alphabétique, liste par pays, liste par établissement et liste des étudiants participant à des programmes d'échanges. L'ensemble de ces informations, traité à l'aide de techniques quantitatives et qualitatives, éclaire les profils scolaires des diplômés, leur vie étudiante et leur devenir professionnel.

Le classement par spécialité permet de constater notamment l'importance accordée à tel ou tel diplôme et à telle ou telle discipline ou, à l'intérieur de cette dernière, à une spécialité donnée.

Afin de mieux apprécier la place exacte qu'occupent les diplômés maghrébins au sein de la structure par nationalité, nous avons procédé à un décompte exhaustif de l'ensemble des individus, dont nous avons fait ressortir tous ceux qui avaient un nom et un prénom d'origine arabo-maghrébine (méthode onomastique). Pour la pertinence de notre analyse, nous avons tenté d'exclure les enfants issus de l'immigration économique, en recoupant certaines variables comme le lieu d'installation. En effet, on peut supposer que la

(1) D'après une enquête personnelle auprès de 56 étudiants tunisiens inscrits en troisième cycle pour l'année universitaire 1998-1999 (U III), 22 % ont choisi Toulouse, parce qu'elle représente à leurs yeux un centre universitaire prestigieux, 21 % parce qu'elle entretient des relations de coopération privilégiées avec leur pays d'origine et 14 % sur les conseils d'un de leurs professeurs qui lui-même avait fait ses études dans la ville rose. Enquête A. Gabsi, 1999.

majorité des diplômés repartis dans le pays d'origine après leurs études (lieu de résidence) n'appartiennent pas, ou rarement, à des familles immigrées en France. Malheureusement, ce tri n'a pas toujours débouché sur des résultats satisfaisants : certains diplômés issus de l'immigration économique ont dû inévitablement se « glisser » dans nos statistiques.

À l'étude quantitative sur des gros échantillons, vient s'ajouter une enquête dite qualitative faisant ressortir les origines sociales et régionales des diplômés maghrébins, les choix en termes d'orientation universitaire (filères et disciplines), les conditions d'études en France et les aspirations quant au retour. Pour ce faire, des questionnaires ont été soumis à 56 étudiants tunisiens inscrits en troisième cycle à l'UPS. En plus de cette enquête, nous avons opté pour des entretiens, des discussions libres, la participation à des réunions organisées avec des étudiants répartis à différents niveaux d'études, aux fins de relever leurs diverses opinions, notamment sur la question sensible du retour.

Analyse structurelle des diplômés scientifiques maghrébins de Toulouse

Distribution par nationalité

Comparativement aux diplômés maghrébins, les diplômés originaires du Machrek (Égypte, Irak, Liban, Syrie, etc.) sont quasi inexistantes dans les établissements supérieurs de l'académie : leur part ne dépasse pas 3 % des inscrits pour la période 1985-1991 et 2 % pour celle de 1985-1996. De ce fait, cette recherche consacrée au départ à l'ensemble des diplômés arabes de Toulouse s'est limité finalement aux seuls diplômés originaires du Maghreb.

TABLEAU 4
Distribution des diplômés maghrébins et machrékins de Toulouse par nationalité

Pays	Période 1985-1991 en %	Période 1985-1996 en %
Algérie	32	32
Maroc	49	49
Tunisie	16	16,5
Mauritanie	0	0,5
Sous-total Maghreb	97	98
Égypte	1	0,5
Jordanie	1	0,5
Syrie	1	1
Sous-total Machrek	3	2
Total	100	100

Source : Annuaire de l'Association des diplômés de l'UTDS 1998

Pour les Maghrébins, comme pour les autres étudiants, on observe une relation évidente entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés. La structure par nationalité est à peu près identique dans les deux cas (inscrits et diplômés), soit respectivement 14 % et 16,6 % pour les Tunisiens, 39 % et 32 % pour les Algériens et 47 % et 49 % pour les Marocains (Stat' Études, 1999).

Cette concentration des Maghrébins s'explique par les liens traditionnels et historiques existant entre la France et ses ex-colonies ou protectorats qui, en raison de l'insuffisance des infrastructures d'enseignement supérieur, ont envoyé leurs étudiants dans les universités de l'Hexagone (Valérie Simon, 1997). Les universités toulousaines ont ainsi formé un grand nombre d'étudiants maghrébins. Entre 1994 et 1999, elles ont inscrit en moyenne 1580 étudiants maghrébins par an, soit 380 pour l'Université des sciences sociales (Arsenal-Toulouse I), 450 pour l'Université des lettres et des sciences humaines (Mirail-Toulouse II) et 600 pour l'Université scientifique (UPS-Toulouse III). Les liens n'ont jamais été coupés entre ces établissements et leurs diplômés. Outre la coopération existant entre les universités des pays du Maghreb et celles de Toulouse, les diplômés maghrébins, de par les responsabilités dont ils se trouvent investis de l'autre côté de la Méditerranée, contribuent au renforcement permanent des relations de coopération entre la région Midi-Pyrénées et les États du Maghreb. Chaque année, d'anciens étudiants maghrébins des universités de Toulouse, notamment de l'UPS, participent aux grandes rencontres scientifiques comme FAUST (salon d'exposition pour la technologie de pointe), dont l'objectif est de permettre aux enseignants-chercheurs d'exposer les résultats de leurs travaux et les créations réalisées dans les laboratoires de leur pays.

En revanche, les étudiants du Proche-Orient (Égyptiens, Syriens, Irakiens...) et ceux originaires des autres pays du Grand Maghreb (Mauritaniens et Libyens) sont très peu représentés dans les universités toulousaines. Ces derniers se dirigent principalement vers les pays anglo-saxons, avec lesquels leurs gouvernements entretiennent des relations économiques et commerciales suivies.

Notons que ces pays (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne...) constituent également de nouvelles destinations universitaires pour les étudiants du Maghreb, en raison des contraintes administratives et juridiques imposées par les autorités françaises (S. Ben Sedrine, V. Geisser, 1999). Outre la baisse continue du nombre des inscrits originaires du Maghreb observable à l'échelon national (ensemble des universités françaises), comme à l'échelon local (Toulouse), nous constatons la faible part de Maghrébins dans l'effectif de la coopération entre les universités toulousaines et celles du reste du monde de 1989 à 1998.

TABLEAU 5
Échanges entre les universités toulousaines et celles du reste du monde

Pays	Nombre d'étudiants toulousains
Allemagne	57
États-Unis	38
Italie	35
Espagne	35
Royaume-Uni	19
Pays Bas	13
Portugal	4
Maghreb	3
Machrek	2

Source : Annuaire des Anciens étudiants étrangers de Toulouse-Midi-Pyrénées/Pôle universitaire européen de Toulouse, 1995-1996.

Aujourd'hui, force est de constater que les établissements toulousains valorisent surtout une coopération en direction des pays de l'Union Européenne (UE), tant pour l'accueil d'étudiants dans les différentes spécialités que pour l'envoi de leurs propres étudiants à l'étranger⁽²⁾.

Niveau et cycle d'études

La réussite des étudiants maghrébins à Toulouse est significative. Au cours de la période 1985-1996, le nombre des diplômés de l'Université Paul Sabatier (UPS), ayant une maîtrise, un diplôme d'études approfondies (DEA), un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), un diplôme universitaire de recherches (DUR), un diplôme de docteur-ingénieur, un doctorat d'Université ou de troisième cycle, ou encore un doctorat d'État, est de 12 869 contre 4 629 pour la période précédente de notre étude (1985-1991). Le nombre des diplômés originaires des pays du Maghreb est de 633 sur 4 629 pour 1985-1991 et de 1 285 sur 12 869 pour 1985-1996, soit respectivement 13,6 % et 10 %.

Cette baisse ne signifie pas pour autant que les Maghrébins réussissent moins que les autres étudiants. En effet, en valeur absolue, leur nombre continue à augmenter, tandis qu'en valeur relative il baisse.

Alors que l'effectif de l'ensemble des étudiants inscrits augmente, celui des pays africains en général et des pays du Maghreb en particulier n'a cessé de diminuer. Sur la période 1990-1995, l'Université de Toulouse a enregistré un accroissement de ses effectifs de 8 600 étudiants (2 % contre 3 % au niveau national). Mais pour des raisons démographiques, une diminution des effectifs

(2) L'accord de coopération entre la DGRST (Tunisie) et l'INSERM (France), par exemple, prévoit la prise en charge d'échanges de chercheurs pour des séjours de courte durée dans le cadre de projets conjoints de recherche retenus pour deux ans et placés sous la responsabilité scientifique de deux coordinateurs, l'un de la partie tunisienne et l'autre de la partie française.

est attendue. Elle concerne principalement les universités *stricto sensu*; les écoles préparatoires et les instituts supérieurs sont relativement épargnés par ce mouvement. Il s'agit peut-être là d'un des facteurs qui encouragent aujourd'hui les décideurs à rouvrir les portes des universités françaises aux étudiants étrangers. En 1998-1999, on enregistre pour la première fois depuis longtemps un accroissement des effectifs par rapport à l'année précédente de près de 5, 5 % (Stat' Études, 1999).

Pour la période 1985-1991, la maîtrise représentait environ un quart des titres universitaires attribués aux Maghrébins (26,4%). Depuis, ce diplôme voit sa part diminuer constamment. De 1985 à 1996, la proportion des maîtrises dans l'ensemble des diplômes est tombée à 10 %, soit une baisse de plus de seize points. Dans les années soixante dix, l'étudiant maghrébin arrivait à Toulouse pour entreprendre et réussir son projet d'études, cherchant à aller le plus loin possible. Le non passage au niveau supérieur amenait l'étudiant, soit à arrêter son cursus, soit à se réorienter. Mais le principe fondamental restait la réussite dans les études. Par la volonté, le travail et le sacrifice personnel (obligation d'exercer une activité professionnelle à mi-temps pour financer les études), les étudiants maghrébins réalisaient généralement leur objectif.

Les stratégies actuelles sont tout à fait différentes. On y distingue deux catégories d'étudiants maghrébins : ceux qui réalisent tous les cycles d'études à Toulouse et ceux qui y émigrent après avoir effectué dans leur pays ou ailleurs leurs premier et deuxième cycles. Il s'agit pour eux de préparer un doctorat ou un autre diplôme de troisième cycle, tel que le titre de docteur-ingénieur. Plusieurs conventions dans le cadre de la coopération internationale ont contribué à transformer le processus de formation universitaire⁽³⁾.

En outre, la maîtrise, diplôme de deuxième cycle, ne constitue plus systématiquement un tremplin pour le troisième cycle. Tous les «maîtrisards» maghrébins ne s'inscrivent plus nécessairement en DEA ou en DESS. Cette évolution touche d'ailleurs les étudiants de toutes nationalités. Pour être accepté en troisième cycle, le candidat doit réussir sa maîtrise avec au minimum la «mention bien». Aussi, certains étudiants maghrébins sont-ils contraints de regagner leur pays d'origine, laissant derrière eux le rêve de décrocher le titre de docteur, encore fortement valorisé dans les sociétés maghrébines notamment.

D'autres, faute de moyens financiers, ne peuvent poursuivre leurs études qu'ils souhaitent pouvoir reprendre à tout moment, rejetant par conséquent, ne serait-ce qu'à court terme, l'idée du retour.

D'autres encore, faute d'encadrement dans leurs recherches à Toulouse, préfèrent se diriger vers des pôles universitaires «concurrents» (Bordeaux, Nantes, Lyon, Grenoble, Strasbourg, Paris...).

(3) Par exemple, en Tunisie, le décret n° 97-1801 du 3 septembre 1997, modifie le décret n° 93-1823 du 6 septembre 1993, fixant les conditions d'obtention des diplômes nationaux sanctionnant les études doctorales. Ce décret consacre l'ouverture de l'université tunisienne sur l'environnement universitaire international, car il introduit plusieurs dispositions nouvelles permettant la co-direction des thèses, le séjour dans un laboratoire de recherche étranger du doctorant et la participation d'universitaires étrangers dans les jurys de thèses ou d'habilitation.

Pour eux, l'âge moyen est de 27 ans et la durée moyenne de séjour à Toulouse est 4,5 ans. Cela apparaît tout à fait normal dans la mesure où les étudiants interrogés sont en troisième cycle. Cette durée moyenne est en baisse par rapport aux années soixante-dix et au début des années quatre-vingt ⁽⁴⁾ où les étudiants maghrébins arrivaient à Toulouse pour effectuer l'ensemble des cycles de leur cursus universitaire. Arrivés après le deuxième cycle, leur projet est déjà établi et il convient de le réaliser: «Il n'y a pas de temps mort» me confiait l'un d'entre eux. «Le dimanche n'est pas un jour férié, comme pour les travailleurs. Il me faut finir bien et vite, et bien d'autres pensent comme moi. Le laboratoire est leur lieu de vie à Toulouse... nous gardons du temps pour l'amusement et les amis, mais c'est relativement peu, il faut le dire».

Comme nous l'avions montré dans une précédente étude (A. Gabsi, 1993), l'accroissement prévisionnel du nombre de thésards est devenu réalité durant la période 1991-1996. En effet, de 1985 à 1991, 167 maîtrises et 169 DEA ont été délivrés par l'UPS à des étudiants d'origine maghrébine, soit respectivement 5,5 % et 13, 5 % du total des diplômes sanctionnant les enseignements à ces niveaux. En 1996, ils ont atteint respectivement 327 et 312 titres, soit un accroissement de 96 % pour les maîtrises et 85 % pour les DEA. Le nombre de ces diplômés maghrébins a pratiquement doublé au cours de cette seconde période pourtant plus courte (cinq ans).

En vertu du décret de 1984, le doctorat d'État et le doctorat de troisième cycle ont été supprimés et remplacés par le doctorat unique dit «nouveau régime». Depuis 1991, aucun autre doctorat d'État n'a donc été soutenu. Sur les 201 doctorats d'État soutenus et réussis à l'UPS, 31 reviennent à des candidats maghrébins, soit près de 15 %. Selon les disciplines et les spécialités, ce taux varie entre 5,26 et 36,36 %.

Quant aux doctorats de troisième cycle ou d'université, leur nombre est passé de 231 à 487, soit un accroissement de près de 111 %. La part des Maghrébins est de 24,2 %. Il ne s'agit là que d'une moyenne pour des proportions de Maghrébins variant de 7,7 % à 42 % selon les disciplines.

Le titre de docteur-ingénieur a connu, lui, une évolution plus rapide : le nombre de diplômés a triplé en cinq ans (1991-1996). Pour cette catégorie de diplôme, la dispersion est moins importante. Bien des pourcentages se situent autour de la moyenne calculée qui est de 27 %. Deux disciplines surpassant cette moyenne : l'informatique (48 %) et la mécanique (60 %), disciplines de prédilection des étudiants maghrébins. Le titre de docteur ingénieur doit son expansion à l'incitation du rapprochement entre l'Université et l'entreprise, ainsi qu'aux évolutions récentes du marché de l'emploi au Maghreb dans le cadre de la politique d'ouverture (*Infitah*) et de libéralisation économique (A. Gabsi, S. Khalbous, 1998).

(4) 1985 marque l'émergence de mesures de restriction des flux entrés des étudiants étrangers en général dont notamment les étudiants originaires d'Afrique. Pour l'année scolaire 1985-1986 on a constaté pour la première fois une baisse des effectifs (- 2 %). Les Pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) 33 % des étrangers sur les 57 % originaires d'Afrique. Selon DEP du Ministère de l'Éducation Nationale de la France 1987.

Le DESS, diplôme préparant directement à la vie professionnelle, reste encore celui où les étudiants maghrébins sont le moins représentés, même s'il est passé de 1,5 % en 1991 à 4,5 % en 1996. À propos de l'utilité de ce diplôme, un étudiant tunisien nous déclarait : « Quel est l'intérêt pour moi, ou même pour un autre, de m'éloigner de mon pays pour revenir avec un DESS ? [En revanche], pour un doctorat, des sacrifices méritent d'être faits ».

L'on peut s'attendre qu'avec l'accroissement des candidats reçus en maîtrise ou en DEA, le nombre de docteurs maghrébins soit appelé à augmenter dans les années à venir.

Enfin, le Diplôme universitaire de recherche (DUR) n'attire ni les étudiants français, ni les étudiants étrangers ; pour toute cette période de douze ans, on recense seulement onze titulaires de ce titre, dont deux d'origine maghrébine.

L'analyse selon le niveau des diplômes et des cycles est révélatrice d'une certaine « spécificité maghrébine » quant aux orientations et aux stratégies universitaires. Celle-ci est plus ou moins confirmée par l'étude de la distribution par filière et par spécialité.

Filières et spécialités

L'Université Paul Sabatier a délivré, entre 1985 et 1996, 12 869 diplômes⁽⁵⁾. La part des Maghrébins par rapport à l'ensemble des diplômés varie selon les disciplines classées en treize grandes familles, étudiées ici par ordre d'importance. Sont classées dans la catégorie « moyenne concentration de diplômés », les spécialités dont l'effectif de Maghrébins se situe entre la moyenne et plus ou moins un écart-type. Au delà de ces limites, nous retrouvons les sections « à forte concentration » et en deçà, les spécialités « à faible concentration de Maghrébins ».

Pour les diplômés maghrébins, la moyenne calculée par discipline est de 98 et l'écart type est de 75. Cela confirme la forte dispersion qui caractérise l'effectif des diplômés maghrébins de l'ensemble des spécialités.

La fiabilité de cette démarche de classement des spécialités, selon le degré de concentration (« forte », « moyenne » et « faible ») se trouve vérifiée par celle des calculs des pourcentages des diplômés maghrébins revenant à chacune des treize disciplines étudiées.

Le rapport des Maghrébins sur l'effectif total de l'ensemble des nationalités confirme la fiabilité de notre démarche. Par exemple, les spécialités « Mécanique » et « Mathématiques », avec des pourcentages de 21 % et 12 %, n'ont pu être classées en raison de leur effectif situé entre la moyenne et plus ou moins un écart-type, parmi les spécialités « à forte concentration de Maghrébins »⁽⁶⁾.

(5) Selon statistiques de l'UPS. 1998.

(6) Que le lecteur nous excuse pour le caractère descriptif de cette partie. Toutefois, une bonne connaissance des profils universitaires et des cursus des étudiants et des diplômés maghrébins nous semble justifier cette étude détaillée.

** Les disciplines à forte concentration de Maghrébins : la place de choix des disciplines classiques*

L'Électronique-EEA, avec un effectif total de 1736 individus, arrive en troisième position pour l'ensemble des titres délivrés par l'UPS et en première pour les diplômés maghrébins, dont la part est de 14 %. Certaines spécialités les ont intéressés plus que d'autres, comme l'Électronique-EEA (15 %), l'Énergétique (35 %) et le Génie-Électrique (39 %). La proportion des diplômés originaires du monde arabe tend à augmenter au fur et à mesure que l'on monte dans le niveau du diplôme : 8 % pour la maîtrise, 3 % pour le DESS, 18 % pour le DEA, 20 % pour le titre de docteur-ingénieur, 30 % pour le doctorat d'Université ou de troisième cycle et 26,3 % pour le doctorat d'État.

Le département *Informatique*, avec un total de 1828 individus, se place en deuxième position pour les diplômés de l'UPS (toutes nationalités confondues), comme pour les diplômés originaires du Maghreb, soit chez ces derniers 212 titres délivrés en douze ans (12 %). Cette proportion demeure identique pour toutes les spécialités (informatique générale, interaction «homme machine»...). Le domaine de l'informatique se développe et étend son champ d'action au niveau des activités économiques et du monde des affaires maghrébin qui se nourrit de plus en plus de l'information. La mondialisation de ces activités, tout particulièrement ouvertes sur l'international (tourisme, productions destinées à l'exportation, investissements à l'étranger...), accroît les besoins en formation des pays du Maghreb. Aussi, faut-il s'attendre dans les années à venir à une croissance rapide des effectifs des étudiants et des diplômés maghrébins inscrits dans les différentes spécialités informatiques.

La *Physique* est une discipline en pleine expansion chez les étudiants maghrébins et maghrébins de l'UPS, dont l'effectif est passé de 47 à 168 individus entre 1985-1991 et 1991-1996, soit un accroissement de 260 %. Alors qu'elle ne se situe qu'en cinquième position pour l'ensemble des diplômés de l'université toulousaine, elle occupe la troisième position pour ceux originaires du monde arabe. En douze ans, la Physique a délivré 1 164 diplômes, dont 168 à des Maghrébins (14 %). Cette proportion varie selon les spécialités : la radiologie (13 %), le génie de procédés plasma (21 %), la physique de l'habitat (21,6 %) et surtout la physique du solide (46 %) attirent la majorité des étudiants du Maghreb. Cette importance de la Physique pour les originaires du monde arabe se confirme dans la part prise par chaque niveau de diplôme : 18 % pour les doctorats d'État, 33 % pour le doctorat de troisième cycle, 27 % pour le titre de docteur Ingénieur, 14 % pour le DEA et 2 % seulement pour la maîtrise. Comme dans les autres sections, les étudiants maghrébins arrivent généralement à l'UPS dans le but de poursuivre leur troisième cycle, c'est-à-dire après la réussite de leur maîtrise dans les universités du pays d'origine.

Au regard des structures internes de chaque discipline, la part des originaires du Maghreb par rapport à l'ensemble des diplômés scientifiques toulousains varie selon la section et les spécialités qui en dépendent, mais aussi selon la nature du diplôme. Comme nous venons de le faire ressortir,

prés de 15 % des thèses de doctorat d'État ont été soutenues par des candidats maghrébins. Cette proportion est encore plus importante pour les doctorats de troisième cycle (25 %) et le titre de docteur-ingénieur (27 %). Aujourd'hui, force est de constater qu'un docteur sur quatre de l'Université Paul Sabatier est d'origine maghrébine.

TABLEAU 6
*Distribution des Maghrébins de l'Université Paul Sabatier
par types de diplôme et par disciplines (1991-1996)*

Spécialités	Maîtrise		DEA		DESS	
	Total	Maghrébins	Total	Maghrébins	Total	Maghrébins
Activités physiques	226	2	0	0	21	0
Astrophysiques	0	0	163	14	70	9
Biologie	2159	61	53	1	0	0
Génie biomédical	138	2	0	0	0	0
Chimie	650	36	271	16	0	0
Électronique	594	47	304	54	458	13
Géologie	184	7	38	3	36	2
Informatique	481	45	566	53	472	22
Mathématiques	298	27	155	45	0	0
Mécanique	854	72	162	22	0	0
Sciences médicales	0	0	195	8	0	0
Physiologie	400	19	270	58	57	4
Physique	478	11	280	38	0	0
Total général	6462	329	2457	312	1114	50
% Maghrébins		5 %		13 %		5 %

Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

TABLEAU 6 bis
*Distribution des Maghrébins de l'Université Paul Sabatier
 par types de diplôme et par disciplines (1991-1996)*

Spécialités	Doctorat d'État		Docteur 3 ^e cycle		Docteur Ingénieur	
	Total	Maghrébins	Total	Maghrébins	Total	Maghrébins
Activités physiques	0	0	0	0	0	0
Astrophysiques	5	0	130	10	0	0
Biologie	30	2	137	19	3	0
Génie biomédical	0	0	2	0	0	0
Chimie	32	9	257	51	8	2
Électronique	19	5	336	102	25	5
Géologie	18	1	60	18	57	10
Informatique	18	1	270	81	21	10
Mathématiques	11	3	128	52	0	0
Mécanique	14	5	72	30	10	6
Sciences médicales	4	0	142	14	0	0
Physiologie	17	0	246	36	0	0
Physique	33	6	226	74	147	39
Total général	201	32	2006	487	271	72
% Maghrébins		16 %		24 %		27 %

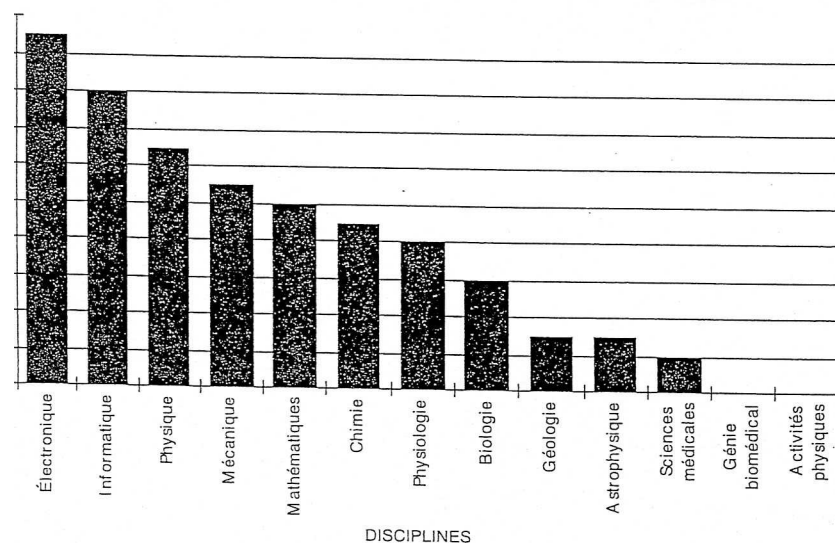
Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

* *Les disciplines à moyenne concentration : une nouvelle vague de mathématiciens arabo-maghrébins ?*

La *Mécanique* occupe la sixième position pour le total des titres délivrés par l'UPS et la quatrième pour les diplômés maghrébins. Avec la mondialisation des processus de production qui s'étend à de nombreux secteurs des économies maghrébines, l'industrialisation poursuit sa croissance. L'intérêt que portent les étudiants de ces pays à la mécanique et ses spécialités est édifiant. En effet, comment la poursuite du développement économique serait-elle possible sans une formation initiale à la fois approfondie à l'Université, puis continue dans les laboratoires publics ou privés et les entreprises ? Aussi, l'Université Paul Sabatier œuvre-t-elle à la réalisation de ces objectifs. Ce phénomène constaté entre 1985-1991 s'est confirmé au cours de la période suivante (1991-1996). En effet, le nombre des diplômés originaires du Maghreb dans cette section est passé de 53 à 135, soit un accroissement de

% et leur proportion est désormais de 12 % par rapport à un effectif total de 1 110 individus. Ce taux varie selon les spécialités : la mécanique des des retient la plus forte proportion des diplômés maghrébins, soit près de 60 %. Pour d'autres spécialités, ce taux reste non négligeable : 14 % pour le génie civil et 10 % pour le génie mécanique. Plus on monte dans le niveau des diplômes, plus la proportion des Maghrébins est forte : si pour la maîtrise, le taux n'est que de 8 %, il atteint jusqu'à 60 % pour le titre de docteur-ingénieur, 42 % pour le doctorat d'Université ou de troisième cycle et 36 % pour le doctorat d'État.

GRAPHIQUE 2
Répartition des diplômés maghrébins
de l'Université Paul Sabatier par disciplines (1991-1996)



Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

La section *Mathématiques* continue à attirer massivement les étudiants du monde arabe. Elle arrive en cinquième position pour l'ensemble des titres offerts à des étudiants originaires du Maghreb. Le nombre de diplômés est de 601, dont 128 d'origine maghrébine (21 %). C'est le plus fort taux de présence dans une section de l'UPS. Cette proportion varie selon les spécialités : 11 % pour les mathématiques générales, 21 % pour les mathématiques appliquées, 27 % pour les mathématiques en ingénierie et 31 % pour les mathématiques appliquées. Plus on monte dans le niveau, plus la part des diplômés maghrébins augmente : elle avoisine les 10 % pour la maîtrise, 27 % pour le doctorat d'État, 38 % pour le doctorat d'Université ou de troisième cycle et 42 % pour le DEA. Le DESS, diplôme professionnel, n'existe pas en Mathématiques. Le nombre de diplômés maghrébins a continué à croître au même

rythme que celui enregistré pour la période précédente 1985-1991, soit dix diplômes en moyenne par an. Ainsi, on assiste à une nouvelle vague de mathématiciens maghrébins formés à Toulouse et renouant avec cette tradition ancienne qu'évoquent les mathématiques arabes auxquelles un chercheur de l'UPS, Jean Cassinet, a consacré une partie de ses travaux (A. Gabsi, 1993).

La *Chimie* se situe en quatrième position pour l'ensemble des diplômés de l'UPS (1 118 titres délivrés) et en sixième position pour les Maghrébins. Ces derniers représentent près de 10 % des diplômés de la discipline. À l'instar des autres sections, la proportion des lauréats maghrébins augmente au fur et à mesure que l'on monte dans les niveaux : 28 % pour le doctorat d'État, 20 % pour le doctorat d'Université ou de troisième cycle et 25 % pour le titre de docteur ingénieur. La part des diplômés maghrébins varie selon les différentes spécialités : c'est la chimie moléculaire avec 15,4 % de diplômés qui attirent le plus les étudiants du Maghreb.

Enfin, la *Physiologie* se place en septième position pour les titres délivrés à des Maghrébins (11 %). Ces derniers sont principalement présents dans les spécialités « sciences animales » (17 %), « neurosciences » (16 %), « biologie végétale » (9 %) et « écologie » (8 %).

** Les disciplines à faible concentration des diplômés maghrébins : la « concurrence » des universités des pays d'origine ?*

Parmi les disciplines qui attirent le moins aujourd'hui les étudiants maghrébins à Toulouse, il convient de citer la Biologie (3,5 % des diplômés), la Géologie (10 %), la section des sciences médicales (6 %), la pharmacologie-physiopathologie (7 %) et le Génie biomédical (2 titres délivrés à des Maghrébins). Cette sous-représentation des originaires du Maghreb n'est pas due à un manque d'intérêt, mais plutôt au fait que les États indépendants ont largement développé ces disciplines dans leurs propres universités pour ne plus justifier ainsi le départ à l'étranger : la majorité des étudiants maghrébins suivant les disciplines médicales se forment « sur place » ou choisissent de se diriger vers les pays voisins (S. Ben Sedrine, V. Geisser, 1999). À ce propos, les facultés de médecine et de pharmacie tunisiennes (Tunis, Sousse et Monastir) jouissent d'une bonne réputation sur tout le continent, attirant chaque année des centaines d'étudiants du Maghreb (Maroc et Mauritanie) et d'Afrique Noire (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, etc.). De ce fait, les étudiants maghrébins ne s'inscrivent dans les universités françaises et/ou européennes que pour accomplir des spécialités pointues, c'est-à-dire pour des séjours relativement courts (un à deux ans maximum).

La section *Activités physiques*, douzième par ordre d'importance quantitative, occupe 2 % de l'ensemble des diplômes réussis à l'UPS. Sur un total de 247 diplômés, nous n'en recensons que deux d'origine maghrébine. Jusqu'à 1991, ces études s'arrêtaient au niveau de la maîtrise. Depuis un DESS a été institué qui a été attribué à 21 étudiants parmi lesquels on ne trouve aucun maghrébin. Cette section s'étoffe et se diversifie. Elle comporte à la fois les activités physiques et sportives et les études de tourisme et de

développement régional. Ce dernier volet se trouve également enseigné dans les universités de Toulouse I et de Toulouse II. À l'heure du développement des activités tertiaires, en général, et de celles du tourisme en particulier, l'Université cherchant à s'adapter à la vie économique et sociale, crée des formations répondant à ces domaines. Si elles n'ont pas su attirer des étudiants originaires du Maghreb, c'est parce qu'elles sont encore très peu connues, malgré la forte demande en formations tertiaires spécialisées dans ces pays (tourisme, management, aménagement urbain...). (Gabsi, Abdallah, 1984).

Diplômés maghrébins de Toulouse : retour ou non retour ?

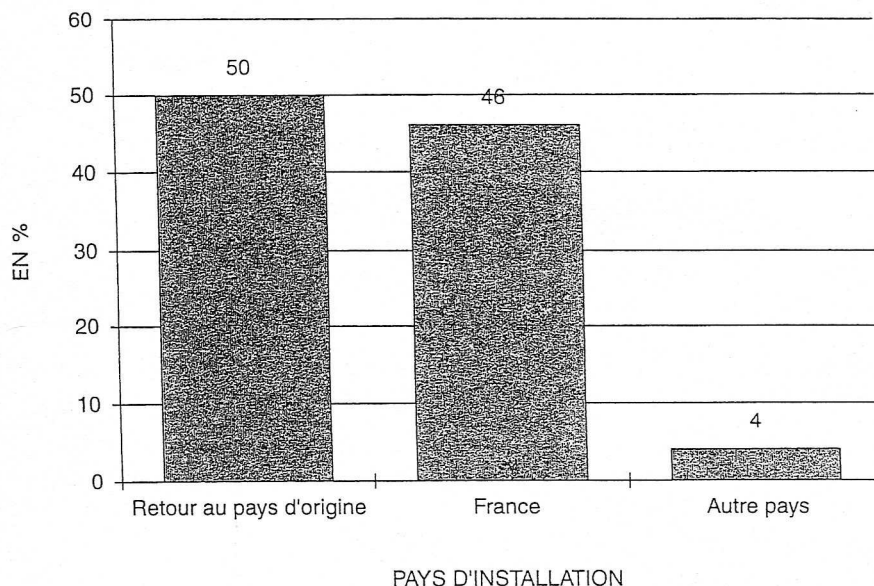
Sur les 202 diplômés maghrébins de l'Université Paul Sabatier ayant répondu à l'enquête sur leur devenir, pour la moitié c'est le retour dans leur pays d'origine, tandis que l'autre moitié a opté pour la France ou l'étranger (Canada, États-Unis, Allemagne, etc.). Les femmes maghrébines représentent environ 15%⁽⁷⁾ de la totalité des retours, ce qui correspond globalement à leur part dans la population des diplômés maghrébins de Toulouse. Notons que 95 % d'entre elles rentrent au pays d'origine, une fois les études terminées, contre à peine 5 % qui choisissent de s'installer de ce côté-ci de la Méditerranée. Le *brain-drain* est donc un phénomène essentiellement masculin : les filles maghrébines pour des raisons familiales et matrimoniales sont amenées à regagner le pays d'origine (V. Borgogno, L. Andresen et S. Ben Sedrine, V. Geisser, 1999).

La grande majorité des diplômés maghrébins *retournants* s'installent dans les grands centres urbains. Cette constatation concerne les trois pays du Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc). La capitale retient entre un tiers et la moitié d'entre eux, soit 50 % pour la Tunisie, 31 % pour le Maroc et 28 % pour l'Algérie. Les grands pôles universitaires du Maghreb et les villes du littoral sont plus attractifs pour les diplômés revenus au pays. Il en est ainsi pour Sousse, Monastir et Sfax pour les Tunisiens, Fès, Casablanca, Tanger, Meknès et Marrakech pour les Marocains, Tizi Ouzou, Tlemcen et Oran pour les Algériens.

Pour l'ensemble de nationalités maghrébines, 70 % des diplômés exercent dans les établissements d'Enseignement supérieur et de recherche scientifique. Cette proportion varie selon les pays, soit 57 % pour la Tunisie, 71 % pour le Maroc et 75 % pour l'Algérie. Viennent ensuite l'administration et les entreprises publiques qui occupent 22 % des anciens diplômés maghrébins de Toulouse : 43 % pour les Tunisiens, 22 % pour les Algériens et seulement 16 % pour les Marocains.

(7) La proportion de filles maghrébines diplômées de l'UPS varie selon les nationalités : 21 % pour les Tunisiennes, 18,5 % pour les Algériennes et 13 % pour les Marocaines. Source : Andace-IUPS, 1996.

GRAPHIQUE 3

Lieu d'installation des diplômés maghrébins de l'UPS après leurs études

Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

La part du service public est encore plus prépondérante si l'on rajoute à celle de l'Université, de l'administration et des entreprises publiques, celle des lycées et des collèges qui est d'environ 3 % pour l'ensemble des retournants maghrébins de Toulouse. Les diplômés de troisième cycle tunisiens et algériens qui, d'une manière générale, optent rarement pour l'enseignement secondaire dans leur pays d'origine, pratiquent ce type d'enseignement en France, où le taux des diplômés maghrébins recrutés dans ce secteur représente 11 %.

Dans l'ensemble des pays du Maghreb, la part du service public atteint 95 % des emplois offerts aux diplômés du supérieur. Par exemple, pour l'Université tunisienne, les prévisions des effectifs étudiants sont à la hausse : 125 000 étudiants supplémentaires pour l'an 2006, soit au total 275 000. Il va donc falloir recruter 6 000 enseignants-chercheurs pour permettre aux six universités et aux deux instituts du pays de fonctionner normalement⁽⁸⁾. De ce fait, le secteur public garde la part du lion pour l'insertion professionnelle des diplômés maghrébins formés à Toulouse et dans les autres centres universitaires français. Le secteur privé ne joue encore qu'un rôle marginal pour les diplômés du supérieur choisissant de rentrer au pays d'origine. En

(8) Entretien avec le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur, « A cœur ouvert avec Nali Jazi » *Réalités*, n° 662 du 20 au 26 août 1998.

revanche, pour ceux qui restent en France après leurs études, on observe que 48,5 % s'insèrent professionnellement dans des entreprises privées et plus particulièrement dans des grandes groupes industriels, tels que l'Aérospatiale, Elf Aquitaine, Thomson-CSF...

Pour recruter des jeunes diplômés de l'Université, il faut que les entreprises privées du Maghreb en aient la volonté et y mettent les moyens (entre autres, en ce qui concerne les rémunérations). Le choix des investissements conditionne le recrutement des diplômés. Aussi, peut-on se demander pourquoi les investissements dans des secteurs pourtant porteurs, tels que l'immobilier et le tourisme, ne soient pas à même de favoriser l'emploi des diplômés maghrébins de haut niveau dans les pays d'origine.

TABLEAU 7

Distribution des diplômés maghrébins retournés au pays d'origine selon le secteur d'insertion professionnelle (en %)

Nationalité diplômés UPS	Enseignement & Recherche	Entreprises publiques	Entreprises privées
Algériens (32 individus)	78	22	0
Marocains (55 individus)	76	16	7
Tunisiens (14 individus)	57	43	0

Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

Sur l'opportunité du retour, les avis demeurent partagés. Certains diplômés maghrébins manifestent clairement le désir de vivre et de travailler « chez eux ». Pour d'autres, plus sceptiques, la question du retour reste plus problématique, en raison de la non adaptation de leurs diplômes aux besoins du pays. Il s'agit majoritairement de diplômés de haut niveau dans les domaines des technologies de pointe. Ainsi, lors d'une réunion organisée et présidée par un ancien Secrétaire d'État à la Recherche scientifique de la République tunisienne, les étudiants en phase finale de leur formation ont exprimé des interrogations à l'égard des contradictions des politiques de développement et de recherche : « Nous voulons rentrer chez nous mais nous savons qu'en raison de l'absence d'infrastructures relatives à notre spécialité, notre compétence ne sera pas utilisée... Ce qui nous importe le plus, c'est l'emploi et la promotion de notre savoir ». Approuvant les propos de son camarade, un autre étudiant maghrébin ajoutait : « Je crains de me trouver employé ailleurs que dans le domaine que je maîtrise vraiment. Et ma crainte est d'autant plus grande qu'en raison de l'évolution réelle et très rapide dans le domaine de l'électronique et de la haute technologie, je risque de me trouver avec un stock de connaissances périmées. C'est pour cela que mon seul secours demeure la vie à l'étranger, que je ne choisis pas délibérément ».

Parmi les *non-retournants* au pays d'origine (101 sur 202), 35 sont restés dans la ville de formation (Toulouse) et les 66 autres se sont installés dans les autres départements français (Hérault, Var, Seine-Saint-Denis, Bou-

ches du Rhône, Rhône), voire même à l'étranger (États-Unis, Canada...). Ils s'orientent principalement vers les grands centres industriels. La région parisienne est celle qui a attiré le plus les diplômés maghrébins, soit 40 % de ceux qui sont allés « ailleurs » qu'à Toulouse. Celle-ci occupe à elle seule 35 % des Maghrébins qui y ont reçu leur formation. Ils s'y sont généralement installés et travaillent dans des établissements universitaires (54 %), des lycées et collèges (6 %) et des entreprises privées (40 %). Une absence totale est à souligner dans l'administration publique : aucun des diplômés maghrébins de l'UPS ne s'est inséré professionnellement dans ce secteur.

Les Maghrébins qui sont restés à Toulouse sont majoritairement des diplômés de troisième cycle : docteurs d'Université ou de troisième cycle (40 %) et docteurs d'État (15 %).

TABLEAU 8

*Distribution des diplômés maghrébins « non-retournants »
dans le pays d'origine selon le secteur d'insertion professionnelle (en %)*

Secteur d'insertion professionnelle	En %
Enseignement supérieur & Recherche	34,5
Enseignement secondaire	11
Entreprises publiques	6
Entreprises privées	48,5
Total	100

Source : CD-ROM de l'Audace-UPS, 1996.

Notons que sur les 279 diplômés de l'UPS-Toulouse III qui travaillent aujourd'hui pour leur université de formation, on recense 8 originaires du Maghreb, exerçant comme chercheurs, maîtres de conférences ou professeurs. Quelques Maghrébins ont pu exploiter leurs compétences dans des centres de recherches mondialement réputés, tels que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment au Laboratoire d'Automatisme et d'Analyse des Systèmes (LAAS).

Ceux qui sont allés en région parisienne s'insèrent majoritairement dans des entreprises privées. Cette prépondérance du secteur privé comme débouché professionnel se vérifie moins pour les diplômés maghrébins installés dans les autres départements métropolitains : 22 % travaillent à l'Université, 17 % dans des lycées et collèges, 11 % dans des entreprises publiques et à peine 5 % dans des entreprises privées.

Enfin, les titulaires de diplôme de haute technologie ou de technologie de pointe ont de plus en plus tendance à se diriger vers les États-Unis et le Canada. Ils sont presque tous diplômés de troisième cycle : 95 % sont titulaires du titre de docteur-ingénieur, du doctorat d'Université ou de troisième cycle ou du doctorat d'État (Audace-UPS, 1996). Cette dernière catégorie de diplômés maghrébins est à la recherche de conditions de travail et de vie que ni

le pays d'origine et ni le pays de formation ne sont en mesure d'offrir. Ce départ peut constituer aussi une période transitoire avant un retour définitif dans le pays d'origine.

*
* *

Par le nombre et la diversité des titres délivrés aux étudiants étrangers, l'Université Paul Sabatier (Toulouse III) a contribué à l'effort de développement des pays du sud. Toutefois, au vu des données fournies par nos différentes enquêtes sur les diplômés maghrébins de l'UPS, plusieurs questions méritent d'être soulevées.

D'abord, celle de l'inégale répartition des étudiants maghrébins par disciplines et par filières. Si certaines sections se caractérisent par une forte concentration des étudiants du Maghreb (chimie, électronique...), d'autres semblent totalement désertées par eux (biologie, génie bio-médical...), alors que justement celles-ci constituent toujours des axes prioritaires pour des pays n'ayant pas encore achevé leur développement économique et social. Certes, on peut arguer que cette inégale distribution relève de choix individuels et familiaux : les disciplines dites « classiques » continuent à attirer davantage les étudiants maghrébins que les disciplines qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Mais, au-delà de ce *classicisme universitaire*, constaté chez les étudiants maghrébins de l'UPS, il convient également de souligner le manque d'information préalable à l'orientation scolaire et au choix d'émigrer. Nombreux sont les étudiants maghrébins qui optent pour telle ou telle filière par mimétisme (suivre l'exemple des aînés) ou par prestige (disciplines nobles), sans se renseigner sur les besoins du marché de l'emploi et sur les perspectives économiques du pays d'origine. Aussi, serait-il souhaitable que les commissions d'orientation des pays de départ (Algérie, Maroc et Tunisie), en étroite concertation avec les autorités universitaires des sociétés d'accueil (France, Allemagne, Canada...), s'attachent à définir une « carte » des disciplines et des spécialités délaissées et/ou « utiles » au développement, afin de pousser à une plus grande diversification de la formation des étudiants maghrébins à l'étranger.

Ensuite, la question du non-retour (environ 50 % des diplômés selon notre enquête) continue à être vécue de façon dramatique autant par les premiers concernés (les étudiants maghrébins) que par les autorités des pays d'origine et des États d'accueil. Certes, le non-retour et la « fuite » des diplômés (*brain-drain*) peuvent être considérés comme une perte sèche pour des États qui ont pris en charge financièrement ces individus de l'école primaire au baccalauréat, voire même dans certains cas, jusqu'à la maîtrise. En ce sens, le non-retour continue à être synonyme de gâchis et de gaspillages de matière grise pour des États déjà fortement endettés. Toutefois, le *brain-drain* n'est pas forcément une fatalité. En cette période de mondialisation et de réseaux transnationaux, certains États maghrébins (Maroc et Tunisie) explorent des voies alternatives, consistant à exploiter « utilement » l'installation de leurs

diplômés à l'étranger en les encourageant à réinvestir une partie de leur savoir dans les sociétés d'origine (organisation de séjours temporaires d'enseignement et de recherche). Les résultats de ces expériences d'interculturalisation active (Patrick Denoux, 1994) appuyée sur des réseaux sont encore modestes et incertains mais pourraient déboucher dans les années à venir sur des modes de relations originales entre les États et leur *intelligentia* émigrée.

De plus, le retour des diplômés tant souhaité par les familles et les autorités des pays de départ est loin d'être la panacée. Aujourd'hui, les pays du Maghreb doivent faire face à une montée en flèche du chômage des diplômés du supérieur (S. Ben Sedrine, L. Ibaaquil, A. Hafaiedh). Le secteur public débauche et le secteur privé n'est pas encore en mesure de prendre le relais en terme de création d'emplois qualifiés. De ce fait, de nombreux diplômés maghrébins de l'étranger, y compris ceux formés par les universités françaises, ont parfois des difficultés à trouver un travail correspondant à leur qualification : l'installation dans le pays d'études ou l'émigration vers un pays tiers (Canada, États-Unis...) peut apparaître comme une voie de sortie honorable pour des diplômés maghrébins déçus par l'expérience du retour. Quoiqu'il en soit, retour, nouvelle émigration, maintien sur place, dépendent de la trajectoire définie comme mode d'intégration de la migration au projet familial (Patrick Denoux, 1997).

En dernier lieu, notre étude monographique sur l'Université Paul Sabatier a mis en évidence l'évolution de la politique française d'accueil des étudiants étrangers. La forte présence des étudiants africains et maghrébins dans les établissements d'enseignement supérieur a longtemps permis à la France de se prévaloir d'une politique internationale à la hauteur de ses ambitions de grande puissance. Aujourd'hui, avec le nouveau *credo* européen, la réduction des effectifs des étudiants du tiers monde, en général, et du Maghreb en particulier, apparaît incontestable (Valérie Simon, 1997). Ces derniers disparaissent totalement des premier et second cycles, pour se cantonner en nombre de plus en plus réduit dans le troisième cycle et les spécialisations très pointues. En ce sens, le développement des relations internationales des universités françaises s'est faite dans le sens d'une européanisation et d'une « occidentalisation » à peine voilées au détriment des rapports historiques avec les anciennes colonies. Cette évolution perceptible à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, comme dans d'autres villes universitaires de l'Hexagone, s'est traduite par une diminution rapide des inscrits maghrébins (en particulier les Marocains) qui représentaient pourtant le gros des bataillons des étudiants étrangers de l'Université française. Les propos récents du ministre français de l'Éducation nationale en faveur de l'inscription de 500 000 étudiants étrangers dans les années à venir (Thierry Desjardins, 1999) laissent espérer une réorientation de la politique d'accueil universitaire dans un sens moins sélectif, où les étudiants maghrébins retrouveraient une place de choix.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLAGH M.A., SAMRAKANDI M.H. et GABSI A., 1986, « Insertion et formation des étudiants étrangers dans les systèmes d'enseignement supérieur. Le cas des étudiants maghrébins », *Horizons Maghrébins* n° 7/8, Université Toulouse Le Mirail, pp. 110-133.
- BEN SEDRINE Saïd et GEISSER Vincent, 1999, *Le retour des diplômés tunisiens formés à l'étranger*, Édition Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain et l'Institut National du Travail et des Études Sociales à Tunis.
- BEN SEDRINE Saïd, GEISSER Vincent, 1997, « Les diplômés à la sortie de l'Université. Devenir social et stratégies d'insertion professionnelle », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n° 157, juillet-septembre.
- BORGOGNO Victor et STREIFF-FENART Jocelyne, 1996-1997, « L'accueil des étudiants étrangers en France : évolution des politiques et des représentations », *Les Cahiers du SOLIIS*, n° 2/3 73-88.
- BORGOGNO Victor et ANDRESEN-VOLLENWEIDER Lise, 1997, *Les étudiants étrangers en France, trajectoires et devenir*, Convention d'étude Direction de la Population et des Migrations, Ministère de l'emploi et de la solidarité, rapport de recherche.
- CHATER Khalifa, 1997, « Les routes de l'information et leur impact sur l'enseignement et la recherche scientifique », *Études internationales*, n° 63, Tunis: 67-80.
- CNRS et Ministère de la Recherche et de la Technologie (ouvrage collectif) 1991, *Entreprises et chercheurs à la recherche d'un partenariat*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUVEAU B., 1995, *Le capital humain et la formation à l'étranger*, Thèse en Sciences économiques, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- DENOUX Patrick, 1993, Recherche interculturelle et Psychologie de la différence: Trajectoires. In F. Tanon & G. Vernes (Eds.), *L'individu et ses cultures* (pp. 165-180). Paris: Ecole Norm. Sup. de St Cloud/L'Harmattan.
- DENOUX Patrick, 1994, Pour une nouvelle définition de l'interculturalisation. In J. Blomart & B. Krewer (Eds.), *Perspectives de l'interculturel* (pp. 67-81). Paris: Ecole Norm. Sup. de St Cloud/L'Harmattan.
- DESJARDINS Thierry, 1999, « Les étrangers ne viennent plus », *Le Monde* du 6 février.
- GABSI Abdallah, KHALBOUS S., 1998, « Le développement par la formation et la recherche universitaire à l'étranger », communication au CUNIV-XXI^{ème} siècle, Sfax, 28 novembre 1998.
- GABSI Abdallah, 1984, « Analyse socio-économique et spatial du tourisme en Tunisie de 1962 à 1982: le cas de Hammamet ». Thèse de Doctorat. Université Toulouse Le Mirail, 819 p.
- GABSI Abdallah, 1986, « Les relations Nord-Sud: le cas CEE-Tunisie », Thèse de Doctorat en Droit public (Etudes internationales et européennes. Université Toulouse I, 649 p.
- GABSI Abdallah, 1993, « L'élite scientifique arabe en France: le cas de la ville de Toulouse », *Horizons-Maghrebins*, n° 20-21: 147-163.
- LELONG Michel, 1961, « La réforme de l'enseignement supérieur en Tunisie », *IBLA*, n° 123.
- TAAMALLAH Khémaïs, 1987, « Enseignement supérieur en Tunisie: inégalité et reproduction sociale », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n° 88-91.
- OZUNIDIS D., 1987, *L'accès des pays en développement à la technologie: capacité de négociation et potentiel scientifique*, Thèse, 2 vol., Université de Paris-Nanterre.
- PERRIN J., 1986, « Enjeux des savoir-faire dans les transferts de techniques », *Revue technologies pratiques*, vol. 6: 81-100.

- OCDE, 1986, «Flux internationaux et technologie : tendances et évolutions récentes», *STI Revue*, n° 1, Paris : 57-95.
- SIMON Valérie, 1997, *La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations (1962-1994)*, Thèse de Doctorat nouveau régime en Histoire, sous la direction de Monsieur Le Professeur Claude Liauzu, Université de Paris VII, 2 Tomes, 726 p.
- ZAGEFKA P., 1986, *Formation scientifique et technique et industrialisation dans les pays en développement*, Rapport de recherche UNESCO-IIPE, 214 p.
- EUDES Y., 1982, *La conquête des esprits : l'appareil d'exportation culturelle du gouvernement américain vers le tiers monde*, Maspéro, Paris, 279 p.
- VERNIERES M., 1984, «La politique française de coopération technique : problème d'évaluation et de mesure», Congrès international des économistes de langue française, Université de Clermont-Ferrand (Faculté des sciences économiques), 24-26 mai 1984.
- LAULHE M.-C., 1996, «Les écoles d'ingénieurs publiques ou privées : 1995-1996», Note d'information Direction de l'évaluation et de la prospective, n° 26 : 1-5.
- ROUSSILLON A., CLERC-GIRARD Ch., 1984, «Structure et enjeux de la recherche scientifique arabe», *Monde arabe, Maghreb-Machrek, Documentation française*, n° 105, juillet-août-septembre : 5-47.
- DJABBAR Ahmed (1984), «Les scientifiques arabes face à leur patrimoine» *Monde arabe, Maghreb-Machrek, Documentation française*, n° 105, juillet-août-septembre : 48-64.

Références juridiques, institutionnelles et statistiques

- Ministère de l'éducation nationale (France), direction de l'évaluation et de la prospective, sous-direction des enquêtes statistiques et des études, «Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation», répartition des étudiants étrangers par nationalités.
- Institut national des statistiques et des études économiques (INSU), *Enseignement supérieur de 1990 à 1997*.
- Université Toulouse III, *Annuaire des diplômés de l'Université Paul Sabatier (Toulouse III)*, 1985-1991 et 1985-1996.
- Association des anciens diplômés de l'Université Paul Sabatier (AUDACE), Statistiques des diplômés de l'UPS sur CD-ROM.
- Rectorat de l'Académie de Toulouse, *Service Stat' Études*, Statistiques relatives aux étudiants maghrébins.
- Université Toulouse II, Statistiques des étudiants maghrébins inscrits dans les différentes UFR du 1994 à 1999.
- Pôle universitaire européen de Toulouse, *Annuaire des Anciens étudiants étrangers diplômés de Toulouse Midi-Pyrénées*, Ed. 1995-1996.
- Ministère de l'enseignement supérieur (Tunisie), 1997, *L'Enseignement supérieur en chiffres*, Mission universitaire et éducative de Tunisie.
- Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et à la Technologie (Tunisie), 1996, *Organisation et Structure de la Recherche en Tunisie*, Mission universitaire et éducative de Tunisie en France.
- Loi d'orientation n° 96-6 du 31 janvier relative à la Recherche scientifique et Développement Technologique, 1996, *Journal officiel de la République Tunisienne*.
- Ministère de l'enseignement supérieur, 1997, *Annuaire 1995-1996 de la Recherche Universitaire*, Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique, Tunis.
- Ministère de l'enseignement supérieur, 1998, *La coopération scientifique tuniso-française*, Mission universitaire et éducative de Tunisie en France

Ministère de l'enseignement supérieur, 1998, *Les étudiants tunisiens de France*, Mission universitaire et éducative de Tunisie en France.

Ministère de l'enseignement supérieur, 1998, *Les boursiers tunisiens de France*, Mission universitaire et éducative de Tunisie en France.

L'Université constitue un peu le baromètre de nos sociétés contemporaines. Sur ce plan, les pays du Maghreb ne font pas exception. Ils sont passés de conceptions dominées par les théories développementalistes, les étudiants et les diplômés étant d'abord perçus comme des militants au service de l'indépendance nationale, à des approches plus pragmatiques et sélectives, subordonnées aux nouvelles options libérales. Nous sommes loin de l'époque où les États maghrébins souffraient d'une pénurie de cadres et de techniciens supérieurs et où les pays européens, en particulier la France, cherchaient à drainer cette matière grise « bon marché » en provenance du Sud. Au contraire, le contexte actuel se caractériserait plutôt par la montée en flèche du chômage, du sous-emploi et de la précarité généralisée chez les diplômés maghrébins issus de l'enseignement supérieur.

L'objectif de cet ouvrage est d'appréhender la situation actuelle des étudiants et des diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, dans la double perspective du retour dans les pays d'origine et de l'installation dans les sociétés européennes.

*Vincent GEISSER est chargé de recherche au CNRS à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence. Il a dirigé le programme « Flux et gestion des compétences intellectuelles dans les échanges euro-maghrébins » à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis. Il est l'auteur de *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, paru aux Presses de Sciences - Po en 1997.*



ISBN : 2-271-05780-9
ISSN : 0242-7540